



MAIRIE DE PLANIOLES

LE BOURG

46100 PLANIOLES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 02 décembre 2016

- Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public du Syndicat des Eaux Sud-Ségala 2015.
- Augmentation du montant des loyers communaux au 1er janvier 2017 suivant l'indice de référence des loyers de l'INSEE, soit 0,06 %.
- Versement d'un don à la commune ; reversement d'une partie de l'indemnité du Maire 2016.
- Vote du taux de l'indemnité du Maire à compter de janvier 2017.
- Actualisation du régime indemnitaire des agents communaux à compter du 1er janvier 2017 ; régime actuel remplacé par le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).
- Choix du Bureau d'Etudes pour les travaux de réhabilitation de la lagune : BE DEJANTE.
- Assainissement collectif : Actualisation des frais de raccordement PFAC
- Equipement numérique de l'école : 2 733,30 € HT, Le Conseil municipal sollicite l'Etat pour l'octroi d'une subvention DETR d'un montant de 1 250 €.
- Voirie : réfection de la route du Sécadou à prévoir en 2017.
- Le "petit journal" à faire au plus tôt car il convient d'annoncer le RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017 qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017

Vu pour être affiché le 13 décembre 2016 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Planioles, le 20 décembre 2016

